

## TIRAGE DES PANIERS-CADEAUX SUMMUM 2018

### RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Le concours est organisé et administré par Les Éditions Genex et le magazine SUMMUM. Il n'est en aucun cas commandité, appuyé et administré par Facebook ou Instagram. En acceptant de participer à ce concours, vous libérez Facebook et Instagram de toutes formes de revendications que ce soit.

Les participants reconnaissent et acceptent que les sites Facebook et Instagram ne sont pas la propriété du commanditaire et ne sont pas exploités par celui-ci. Le commanditaire n'endosse pas les dommages se rapportant à Facebook et à Instagram, ni à leurs politiques ou pratiques respectives eu égard à la protection des renseignements personnels, liens ou autres contenus et décline toute responsabilité en ce sens.

La liste complète des prix est accessible en annexe. Le plus petit prix est d'une valeur de 9,49 \$ et le plus gros d'une valeur de 500 \$. La valeur totale du prix est de 2362,87 \$.

Le prix global, dont la valeur a été volontairement arrondie à 2500 \$, se détaille en trois paniers-cadeaux distincts :

- LE SORTEUX -> Panier-cadeau pour les participations via le site web du magazine SUMMUM
- LE CASANIER -> Panier-cadeau pour les participations via la page Instagram SUMMUM
- LE MÉLOMANE-CINÉPHILE -> Panier-cadeau pour les participations via la page Facebook SUMMUM

[Voir documents annexés *Liste de prix* et *Liste de prix par catégorie de panier-cadeau* pour la liste complète des prix]

1. Pour gagner, les participants doivent :
  - a. être âgés de plus de 18 ans;
  - b. être résidents du Québec;
  - c. selon leur participation :
    - i. SITE WEB : avoir dûment rempli le formulaire disponible sur le site web du magazine SUMMUM – onglet concours à l'adresse suivante : <http://www.summummag.com/concours/>
    - ii. INSTAGRAM : Être membre de la page Instagram du magazine SUMMUM à l'adresse suivante : <https://www.instagram.com/summummagazine/?hl=fr>
    - iii. FACEBOOK : Être membre de la page Facebook du magazine SUMMUM à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/summummag/>
  - d. autoriser, s'ils gagnent, l'organisateur et l'administrateur du concours à publier leur nom sur leur site web ainsi que leurs pages Facebook et Instagram.
2. Le concours **Tirage des paniers-cadeaux SUMMUM 2018** débute le lundi 10 décembre à 10 h (HNE) et se termine le mardi 18 décembre à 23h59 (HNE).
3. Les gagnants :
  - a. seront choisis au hasard parmi :
    - i. SITE WEB : toutes les personnes qui auront participé au concours sur le site web du magazine SUMMUM
    - ii. INSTAGRAM : toutes les personnes qui auront participé au concours sur la page Instagram du magazine SUMMUM

**POUR TOUTES AUTRES QUESTIONS OU DEMANDES D'INFORMATIONS**

redaction@summummag.com

## TIRAGE DES PANIERS-CADEAUX SUMMUM 2018

- iii. FACEBOOK : toutes les personnes qui auront participé au concours sur la page Facebook du magazine SUMMUM
  - b. seront tirés le mercredi 19 décembre 2018, à 12 h (HNE) et les tirages seront effectués dans les bureaux du magazine SUMMUM au 214, av. St-Sacrement, Entrée 3, Bureau 230, Québec, Québec, G1N 3X6;
  - c. seront dévoilés sur le site web ainsi que sur les pages Facebook et Instagram du magazine SUMMUM (liens ci-dessus) le jeudi 20 décembre 2018, à 13 h (HNE);
  - d. qui refusent leur prix cèdent immédiatement leur place à une autre personne, cette dernière sera tirée au sort parmi les participants au tirage respectif dans les minutes suivant la résignation du premier gagnant.
4. Les gagnants ont trente (30) jours à partir du jeudi 20 décembre 2018, 13 h (HNE) pour réclamer leur prix auprès des Éditions Genex et du magazine SUMMUM.
  - a. Un membre de l'équipe de direction du magazine SUMMUM communiquera avec les gagnants par messagerie privée, puis par courriel, pour les informer des dispositions à prendre afin qu'ils puissent récupérer leur prix.
  - b. Si les gagnants résident dans la grande région de Québec, ces derniers seront invités à venir chercher leur prix en personne aux bureaux du magazine SUMMUM au 214, av. St-Sacrement, Entrée 3, Bureau 230, Québec (Qc) G1N 3X6.
  - c. Si les gagnants ne peuvent se déplacer afin de récupérer leur prix, ces derniers leur seront envoyés par la poste le ou avant le vendredi 4 janvier 2019. Aucun frais de livraison ne leur seront facturés.
5. Les employés des Éditions Genex et du magazine SUMMUM ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.
6. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
7. Les Éditions Genex et le magazine SUMMUM se réservent le droit de mettre fin au concours si des événements indépendants de leur volonté les empêcheraient de le poursuivre. Aucune partie ne sera tenue responsable d'un manquement à ses prestations ou obligations énoncées dans les règlements du concours si ce manquement résulte d'un cas de force majeure au sens du Code civil du Québec et sous réserve que la partie concernée ait pris toutes les mesures nécessaires pour en éviter la survenance.
8. Aucun achat requis.

**POUR TOUTES AUTRES QUESTIONS OU DEMANDES D'INFORMATIONS**

redaction@summummag.com

## TIRAGE DES PANIERS-CADEAUX SUMMUM 2018

### RÉCLAME DU CONCOURS

#### **Publiée sur le site web ainsi que les pages Facebook et Instagram du magazine SUMMUM**

Noël arrive à grands pas et pour vous montrer l'ampleur de notre amour envers vous, SUMMUM, ses partenaires et ses amis ont eu envie de vous gâter comme vous le méritez!

Le concours Tirage des paniers-cadeaux SUMMUM 2018 débute le lundi 10 décembre à 10 h (HNE) et se termine le mardi 18 décembre à 23h59 (HNE).

Cette année, trois paniers-cadeaux d'une valeur totale de 2500 \$ seront tirés!

#### **1. LE SORTEUX (site web)**

À celui ou celle qui aime les sorties seul, entre amis ou en couple, soirées d'humour, expériences et événements VIP sont au menu.

Pour participer :

- Rendez-vous sur notre site web au <http://www.summummag.com/concours/>
- Remplissez le formulaire.
- Si le cœur vous en dit, partagez la bonne nouvelle sur vos réseaux sociaux!

GAGNANT : Le gagnant sera tiré parmi toutes les personnes ayant dûment rempli le formulaire.

#### **2. LE CASANIER (Instagram)**

Pour celui ou celle qui est bien à la maison, apprécie un moment de détente avec son divan et ses jeux vidéo ou un peu de lecture et pour qui la cuisine n'a plus de secret.

Pour participer :

- Rendez-vous sur notre page Instagram au <https://www.instagram.com/summummagazine/?hl=fr>
- Aimez la page.
- Aimez la publication du concours.

GAGNANT : Le gagnant sera tiré parmi toutes les personnes qui auront aimé la publication.

#### **3. LE MÉLOMANE-CINÉPHILE (Facebook)**

Amateur ou amatrice de films et de musique, cet ensemble comprend des dizaines d'albums de groupes de musique et de films sortis dans la dernière année. Des heures et des heures de plaisir!

Pour participer :

- Rendez-vous sur notre page Facebook au <https://www.facebook.com/summummag/>
- Aimez la page.
- Aimez et partagez la publication.

GAGNANT : Le gagnant sera tiré parmi toutes les personnes qui auront partagé et aimé la publication.

Les gagnants des trois paniers-cadeaux seront tirés le mercredi 19 décembre 2018, à 12 h, et seront annoncés le lendemain, le jeudi 20 décembre 2018, à 13 h.

Bonne chance!

\* Photos à titre indicatif seulement. Il faut être âgé de 18 ans et plus pour être éligible au concours. Aucun achat requis.

**POUR TOUTES AUTRES QUESTIONS OU DEMANDES D'INFORMATIONS**

redaction@summummag.com